

Bac Professionnel

Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

Spécialité : Activités Hippiques

• **Objectifs de la formation**

Le Baccalauréat professionnel CGEH est un diplôme de niveau IV obtenu grâce à une formation professionnalisante en lien avec le terrain. Le référentiel développe non seulement des notions portant sur l'élevage, la valorisation et la gestion d'une cavalerie mais également des notions portant sur l'analyse d'une exploitation et d'une prise de décision au sein de celle-ci. Ces notions sont nécessaires aux fonctions de responsable d'exploitation.

• **Conditions d'admission**

- Après une classe de troisième générale ou technologique.
- Le futur élève doit posséder des compétences équestres se rapprochant de la CEP1 (Capacité Équestre Professionnelle de niveau 1)

• **Modalités d'inscription**

- Évaluation des pré-requis en équitation et entretien de motivation lors de journées de positionnement.
- Avant l'entrée en formation pour participer à ces journées de positionnement, il faut demander une fiche contact au Lycée AgriCampus de Laval ou l'imprimer par le biais du site et la retourner au lycée avant mi-mai,
- Procédure académique de Affelnet

• **Organisation de la formation**

- L'enseignement est organisé en modules recouvrant les disciplines d'enseignement général et technique.
- Les stages en entreprise constituent une part importante dans la formation. Ils sont en lien direct avec la spécialité du diplôme et marque sa vocation professionnelle. Les stages doivent être réalisés dans des structures proposant des activités en relation avec la formation. De plus, les élèves effectuent quatre mini-stages d'un week-end à l'Atelier Technologique Hippique du lycée et participent à l'organisation de manifestations équestres (les stages effectués en entreprises sont de 6 semaines en seconde et 14 semaines en 1^{ère}/Terminale dont 8 obligatoires chez le même maître de stage) + 1 semaine sur l'ATH (Seconde et première).
- Formation au diplôme Sauveteur, Secouriste du travail. (PSC1)
- Stage éducation à la santé avec une journée de prévention en mars de la 1^{ère} année.
- Semaine Développement Durable.
- Voyage d'étude thématique.

• **Obtention du diplôme**

Le diplôme est obtenu :

- pour 50% de l'examen par des contrôles en cours de formation,
- pour 50% de l'examen par des épreuves terminales en fin de 2^{ème} année.

• **Insertion professionnelle**

Eleveur, ouvrier spécialisé, technicien capable de conduire des élevages de juments poulinières, gérer une cavalerie et préparer des jeunes chevaux à la compétition.

• Poursuite d'études

Vers un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (pour les bons dossiers) dans les options :

- Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE),
- Productions Animales (PA).

Ces deux formations sont proposées au Lycée Agricole de Laval ainsi qu'au CFA pour le BTSA Productions Animales.

- Productions végétales ou Technico-commercial.

Vers le Brevet Professionnel J.E.P.S spécialité «équitation » au CFPPA de Laval.

Vers un Certificat de spécialisation (EPN de Rambouillet ou ENE de Saumur).

Seconde professionnelle Production "Activités Hippiques"			
: Modules d'enseignement généraux			
EG1 – Français.	60 h	EG3 - E.P.S.	60 h
EG1 - Histoire – Géographie.	30 h	EG3 – Biologie.	15 h
EG1 – éducation socio culturelle	30 h	EG4 – Informatique.	30 h
EG1 – Economie	30 h	EG4 – Maths	60 h
EG2 – Langue vivante.	60 h	EG4 – Physique Chimie.	30 h
Modules Professionnels			
EP1 – Contexte de l'acte de production	90 h	EP3 – Activités Hippiques	180 h
EP2 – Contexte et enjeux de la mobilisation de ressource animale	45 h	Pluridisciplinarité	30 h
Enseignements à l'initiative de l'établissement (EIE) : équitation			90 h
Stages collectifs : éducation au développement durable/santé			30 h
Travaux pratiques renforcés			30 h
Mise à niveau			30 h
Total heures 840 (30 semaines à 28h)			

Première et Terminale professionnelles : Modules d'enseignement généraux			
MG1 – Français.	112 h	MG3 - E.P.S.	112 h
MG1 - Histoire – Géographie.	84 h	MG4 – Maths.	112 h
MG1 – éducation socio culturelle	84 h	MG4 – Informatique.	28 h
MG1 – Documentation.	28 h	MG4 – Biologie Ecologie.	70 h
MG2 – Langue vivante.	98 h	MG4 – Physique Chimie.	70 h
Modules de spécialités professionnelles		Modules professionnels	
MP4 – bases scientifiques et techniques de l'élevage et de la valorisation du cheval.	122 h	MP1 - pilotage de l'entreprise.	70 h
MP5 – conduite d'un élevage équin et des prairies associées.	112 h	MP2 - Economie - politique des productions agricoles.	77 h
MP7– agro - équipements.	49 h	MP3 - Gestion de l'entreprise agricole.	126 h
MP6 – techniques de mise en valeur des chevaux.	158 h		
MAP - Ethologie	56 h		
Total heures 2820			

Possibilité de suivre un enseignement facultatif (prise en compte des points supérieurs à 10) Heures Hebdomadaires			
Section sportive « football »	5 h	Option Atelier Arts Plastiques	2 h
Section sportive équitation (3h d'équitation payante/semaine et sorties en compétition)	ou	Option hippologie – équitation (2h d'équitation payante/semaine)	2 h minimum